



Un témoin clé dans l'affaire Assange admet avoir menti dans l'acte d'accusation

Un témoin majeur dans l'affaire opposant le ministère américain de la Justice à Julian Assange a admis avoir inventé des accusations clés dans l'acte d'accusation contre le fondateur de Wikileaks.

Par [Bjartmar Oddur beyr Alexandersson](#) et [Gunnar Hrafn](#)

[Jónsson](#)

Mondialisation.ca, 02 juillet 2021

[Studio](#) 26 juin 2021

Région : [États-Unis](#), [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Services de renseignements](#)

Un témoin important dans l'affaire opposant le ministère américain de la Justice à Julian Assange a admis avoir fabriqué des accusations clés dans l'acte d'accusation contre le fondateur de Wikileaks. Le témoin, qui a des antécédents avérés de sociopathie et a été condamné à plusieurs reprises pour abus sexuels sur mineurs et fraude financière de grande ampleur, a fait cet aveu dans une interview publiée récemment dans *Stundin*, où il a également avoué avoir poursuivi sa série de crimes tout en travaillant avec le ministère de la Justice et le FBI et en recevant une promesse d'immunité contre les poursuites.

L'homme en question, Sigurdur Ingi Thordarson, a été recruté par les autorités américaines pour monter un dossier contre Assange après leur avoir fait croire qu'il était auparavant un de ses proches collaborateurs. En fait, il s'était porté volontaire pour collecter des fonds pour Wikileaks en 2010, mais il s'est avéré qu'il avait profité de cette occasion pour détourner plus de 50 000 dollars de l'organisation. À cette époque, Julian Assange se rendait en Islande, le pays d'origine de M. Thordarson, en raison de son travail avec les médias islandais et les membres du Parlement pour préparer l'Initiative islandaise pour les médias modernes, un projet de liberté de la presse qui a débouché sur une résolution parlementaire soutenant les lanceurs d'alerte et le journalisme d'investigation.

Les États-Unis demandent actuellement l'extradition d'Assange du Royaume-Uni afin de le juger pour espionnage en rapport avec la publication de documents confidentiels. S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à 175 ans de prison. L'acte d'accusation a suscité des craintes pour la liberté de la presse aux États-Unis et ailleurs et a donné lieu à de fortes déclarations de soutien à Assange de la part d'Amnesty International, de Reporters sans frontières, de la rédaction du Washington Post et de bien d'autres.

L'été dernier, des responsables américains ont présenté une version actualisée de l'acte d'accusation à son encontre à un tribunal de première instance de Londres. La véracité des informations qu'elle contient est désormais directement contredite par le témoin principal, dont elle s'appuie sur la déposition.

Aucune instruction d'Assange

Les documents judiciaires désignent M. Thordarson simplement par le terme 'Teenager' ('Adolescent', une référence à son apparence juvénile plutôt qu'à son âge réel, il a 28 ans) et l'Islande par le terme 'Pays de l'OTAN 1', mais ne font aucun effort pour cacher l'identité de l'un ou l'autre. Ils sont censés montrer qu'Assange a chargé Thordarson de commettre des intrusions informatiques ou des actes de piratage en Islande.

Le but de cet ajout à l'acte d'accusation était apparemment de consolider et de soutenir l'accusation de complot portée contre Assange en relation avec ses interactions avec Chelsea Manning. Celles-ci se sont produites à peu près au même moment où il résidait en Islande et les auteurs de l'acte d'accusation ont estimé qu'ils pouvaient renforcer leur dossier en alléguant qu'il était également impliqué dans des activités illégales là-bas. Ces activités incluraient des tentatives de piratage des ordinateurs de membres du Parlement et d'enregistrement de leurs conversations.

En fait, Thordarson admet maintenant à *Stundin* qu'Assange ne lui a jamais demandé de pirater ou d'accéder aux enregistrements téléphoniques des députés. Sa nouvelle affirmation est qu'il avait en fait reçu des fichiers d'un tiers qui prétendait avoir enregistré des députés et avait proposé de les partager avec Assange sans avoir la moindre idée de ce qu'ils contenaient réellement. Il affirme n'avoir jamais vérifié le contenu des fichiers ni même s'ils contenaient des enregistrements audio comme le suggérait sa source tierce. Il admet en outre que l'affirmation selon laquelle Assange lui aurait demandé d'accéder à des ordinateurs afin de trouver de tels enregistrements est fausse.

Néanmoins, la tactique employée par les autorités américaines semble avoir porté ses fruits, comme le montre la décision rendue par la juge Vanessa Baraitser le 4 janvier de cette année. Bien qu'elle se soit prononcée contre l'extradition, elle l'a fait uniquement pour des raisons humanitaires liées aux problèmes de santé d'Assange, au risque de suicide et aux conditions de détention dans les prisons américaines. En ce qui concerne les accusations réelles formulées dans l'acte d'accusation, Mme Baraitser s'est rangée aux arguments de l'équipe juridique américaine, notamment en citant les échantillons spécifiques provenant d'Islande, qui sont désormais sérieusement remis en question.

D'autres éléments trompeurs peuvent être trouvés dans l'acte d'accusation, et plus tard reflétés dans le jugement du Magistrat, basés sur les mensonges maintenant admis de Thordarson. L'un d'eux est une référence à des documents bancaires islandais. Le jugement du tribunal de première instance dit : 'Il est allégué que M. Assange et Teenager ont échoué dans une tentative commune de décryptage d'un fichier volé dans une banque du 'pays de l'OTAN 1'.

M. Thordarson admet à *Stundin* qu'il s'agit en fait d'un événement très médiatisé au cours duquel un fichier crypté provenant d'une banque islandaise a fait l'objet d'une fuite, censée contenir des informations sur des prêts non remboursés accordés par la Landsbanki islandaise. La banque a fait faillite à l'automne 2008, comme presque toutes les autres institutions financières islandaises, et a plongé le pays dans une grave crise économique. Le fichier a été à cette époque, à l'été 2010, partagé par de nombreux internautes qui ont tenté de le décrypter dans le but de révéler, dans l'intérêt public, ce qui a précipité la crise financière. Rien ne permet d'affirmer que ce fichier a été 'volé' en tant que tel, car il est supposé avoir été distribué par des dénonciateurs au sein de la banque en faillite.

Un langage encore plus trompeur apparaît dans le jugement susmentionné, où il est dit : '...il [Assange] a utilisé l'accès non autorisé qui lui a été donné par une source, pour accéder

à un site web gouvernemental du pays de l'OTAN-1 utilisé pour suivre les véhicules de police'.

Cette description laisse de côté un élément important, que Thordarson clarifie dans son interview avec *Stundin*. Les informations de connexion étaient en fait les siennes et n'avaient pas été obtenues par des moyens malveillants. En fait, il admet maintenant qu'on lui avait donné cet accès de façon routinière en raison de son travail de secouriste dans le cadre de son bénévolat pour une équipe de recherche et de sauvetage. Il affirme également qu'Assange n'a jamais demandé un tel accès.

Journaux de discussion révélateurs

M. Thordarson s'est entretenu pendant plusieurs heures avec un journaliste de *Stundin*, qui préparait un rapport d'enquête approfondi sur ses activités, comprenant des journaux de discussion jamais publiés auparavant et de nouveaux documents.

Les journaux de discussion ont été recueillis par Thordarson lui-même et donnent une image complète de ses communications lorsqu'il était bénévole pour Wikileaks en 2010 et 2011. Il s'agit de ses discussions avec le personnel de WikiLeaks ainsi que de communications non autorisées avec des membres de groupes de pirates informatiques internationaux avec lesquels il est entré en contact grâce à son rôle de modérateur sur un forum ouvert IRC WikiLeaks, qui est une forme de chat en ligne en direct. Rien n'indique que le personnel de WikiLeaks ait eu connaissance des contacts de Thordarson avec les groupes de pirates susmentionnés, et les journaux montrent même une tromperie manifeste de sa part.

Les communications montrent que Thordarson exagère constamment sa position au sein de WikiLeaks, se décrivant comme le chef du personnel, le responsable des communications, le numéro 2 de l'organisation ou le responsable des recrutements. Dans ces communications, Thordarson demande fréquemment aux pirates d'accéder à des documents provenant d'entités islandaises ou d'attaquer des sites web islandais par des attaques dites DDoS. Ces attaques sont conçues pour désactiver les sites et les rendre inaccessibles, mais pas pour causer des dommages permanents au contenu.

Stundin ne peut trouver aucune preuve que Thordarson ait reçu l'ordre de faire ces demandes par quelqu'un au sein de WikiLeaks. Thordarson lui-même ne le prétend même pas, bien qu'il explique que c'est quelque chose dont Assange était conscient ou qu'il avait interprété de telle sorte que l'on attendait cela de lui. Il ne peut expliquer comment cette supposée communication non verbale a eu lieu.

En outre, il n'a jamais expliqué pourquoi WikiLeaks souhaiterait s'attaquer à des intérêts en Islande, surtout à un moment aussi sensible, alors qu'ils étaient en train de publier une énorme quantité de câbles diplomatiques américains dans le cadre d'un partenariat médiatique international. Assange n'est pas connu pour avoir eu des griefs avec les autorités islandaises et travaillait en fait avec des membres du Parlement à la mise à jour des lois islandaises sur la liberté de la presse pour le XXI^e siècle.

Dans le collimateur du FBI

Les agissements de Thordarson ne se limitent pas à des communications de cette nature, puisqu'il admet également à *Stundin* avoir mis en place des voies de communication avec des journalistes et fait payer par les médias des voyages somptueux à l'étranger où il se

présentait faussement comme un représentant officiel de WikiLeaks.

Il admet également avoir volé des documents au personnel de WikiLeaks en copiant leurs disques durs. Parmi ces documents figuraient ceux de Renata Avila, une avocate qui a travaillé pour l'organisation et M. Assange.

Thordarson a continué à intensifier ses activités illicites au cours de l'été 2011, lorsqu'il a établi une communication avec 'Sabu', le surnom en ligne d'Hector Xavier Monsegur, un pirate informatique et membre du groupe de pirates informatiques LulzSec, plutôt tristement célèbre. Tout porte à croire que Thordarson a agi seul, sans aucune autorisation, et encore moins d'incitation, de quiconque au sein de WikiLeaks.

Ce que Thordarson ne savait pas à l'époque, c'est que le FBI avait arrêté Sabu au début du mois de juin 2011 et l'avait menacé pour qu'il devienne un informateur et un collaborateur du FBI. Ainsi, lorsque Thordarson a continué à demander des attaques contre des intérêts islandais, le FBI savait et a vu une occasion d'impliquer Julian Assange.

Plus tard dans le mois, une attaque DDoS a été menée contre les sites Web de plusieurs institutions gouvernementales.

Cet acte a été réalisé sous l'œil attentif du FBI qui a dû autoriser l'attaque, voire l'initier, puisque Sabu était alors leur homme. Il s'ensuit un épisode où il semble évident que les autorités islandaises ont été dupées pour coopérer sous de faux prétextes.

Ögmundur Jónasson, ministre de l'intérieur à l'époque et, en tant que tel, chef politique de la police et du parquet, déclare à propos des activités américaines : 'Ils essayaient d'utiliser des choses ici [en Islande] et d'utiliser des personnes dans notre pays pour tisser une toile, une toile d'araignée qui permettrait d'attraper Julian Assange'.

Jónasson rappelle que lorsque le FBI a contacté pour la première fois les autorités islandaises le 20 juin 2011, c'était pour avertir l'Islande d'une menace imminente et grave d'intrusion contre les ordinateurs du gouvernement. Quelques jours plus tard, des agents du FBI se sont envolés pour l'Islande et ont offert officiellement d'aider à contrecarrer ce grave danger. L'offre a été acceptée et, le 4 juillet, une commission rogatoire officielle a été envoyée à l'Islande pour sceller l'assistance mutuelle... M. Jónasson suppose que les États-Unis préparaient déjà le terrain pour leur objectif ultime, non pas aider l'Islande mais piéger Julian Assange :

'Ce que je me demande depuis, c'est si la toile d'araignée n'avait pas déjà commencé à ce moment-là, avec l'acceptation de la commission rogatoire établissant une coopération qu'ils pourraient utiliser comme prétexte pour des visites ultérieures', déclare Jónasson.

Des policiers islandais ont été envoyés aux États-Unis pour recueillir d'autres preuves de ce soi-disant danger imminent. M. Jónasson dit ne pas se souvenir que cette visite ait donné lieu à quoi que ce soit de substantiel et qu'aucune autre attaque n'ait été perpétrée contre des intérêts islandais.

Mais le FBI est revenu.

Des fonctionnaires islandais trompés par les États-Unis

Vers la fin du mois d'août, Thordarson était poursuivi par des employés de WikiLeaks qui souhaitaient localiser le produit de la vente en ligne de marchandises WikiLeaks. Il s'est

avéré que Thordarson avait donné l'ordre d'envoyer les fonds sur son compte bancaire privé en falsifiant un courriel au nom de Julian Assange.

Thordarson a vu un moyen de s'en sortir et, le 23 août, il a envoyé un courriel à l'ambassade des États-Unis en Islande, proposant des informations dans le cadre d'une enquête criminelle. On lui a répondu par un appel et il a confirmé qu'il proposait d'être un informateur dans l'affaire contre Julian Assange.

Les procureurs et le FBI n'ont pas tardé à répondre et, dans les 48 heures, un jet privé a atterri à Reykjavik avec environ huit agents qui ont rapidement organisé des réunions avec M. Thordarson et des personnes du bureau du procureur de l'État islandais et du commissaire de police de l'État.

En milieu de journée, M. Jónasson, alors ministre de l'Intérieur, a eu vent de cette nouvelle visite et a demandé confirmation qu'il s'agissait bien de la même affaire qu'au début de l'été. 'J'ai demandé sur quelle commission rogatoire cette visite était basée et s'il s'agissait exactement de la même affaire', déclare M. Jónasson dans une interview accordée à *Stundin*. 'J'ai alors découvert que c'était d'une nature totalement différente de ce qui avait été discuté précédemment'. Il dit qu'il a fait le rapprochement et qu'il était évident que l'intention était de tendre un piège en Islande à Assange et à d'autres membres du personnel de WikiLeaks.

Selon Jónasson, ces actions sortaient largement du cadre de l'accord et il a donc ordonné de cesser toute coopération avec les agents et de les informer qu'ils agissaient en Islande sans aucune autorité. Quelques jours plus tard, il a appris que les agents et les procureurs n'avaient pas encore quitté le pays. Le ministère des affaires étrangères a donc contacté l'ambassade des États-Unis pour lui demander de cesser ses activités de police en Islande et de quitter le pays.

Ils l'ont fait, mais sont partis avec le nouvel informateur et 'témoin vedette', Sigurdur Ingi Thordarson, qui s'est envolé avec eux pour le Danemark.

Pas un hacker mais un sociopathe

Sigurdur Ingi Thordarson a été surnommé Sigggi le pirate informatique en Islande. Il s'agit en fait d'un antonyme, car plusieurs sources auxquelles *Stundin* a parlé affirment que les compétences informatiques de Thordarson sont mineures. Cette affirmation est étayée par plusieurs journaux de discussion et documents dans lesquels il demande l'aide d'autres personnes pour effectuer des tâches informatiques plutôt simples. Une fois, il a même demandé l'aide d'un expert du FBI pour télécharger une vidéo à partir de son propre téléphone.

La réunion au Danemark a été la première d'une série de réunions au cours desquelles le FBI a accueilli avec enthousiasme l'idée de coopérer avec Thordarson. Il dit qu'ils voulaient tout savoir sur WikiLeaks, y compris la sécurité physique du personnel. Ils ont pris le matériel qu'il avait rassemblé, y compris les données qu'il avait volées aux employés de WikiLeaks et ont même prévu de l'envoyer en Angleterre avec un micro mouchard. Thordarson a affirmé dans des interviews qu'il avait refusé cette demande particulière. C'était probablement parce qu'il n'était plus le bienvenu car il savait que les gens de WikiLeaks avaient découvert, ou étaient sur le point d'établir avec certitude, qu'il avait détourné des fonds de l'organisation.

Après des mois de collaboration, le FBI semble avoir perdu tout intérêt. À peu près au même moment, les accusations s'accumulaient contre Thordarson auprès des autorités islandaises pour fraude massive, faux et vol, d'une part, et pour des violations sexuelles à l'encontre de garçons mineurs qu'il avait trompés ou forcés à des actes sexuels, d'autre part.

Après de longues enquêtes, Thordarson a été condamné en 2013 et 2014 et a reçu des peines relativement clémentes, le juge ayant tenu compte du fait qu'il avait changé son plaidoyer au tribunal et plaidé coupable pour tous les chefs d'accusation.

Selon une évaluation psychiatrique présentée au tribunal, Thordarson a été diagnostiqué comme sociopathe, incapable de remords mais néanmoins pénalement coupable de ses actes. Il a été évalué comme étant capable de comprendre la différence fondamentale entre le bien et le mal, mais il ne semblait pas s'en soucier.

L'incarcération ne semble pas avoir eu pour effet d'empêcher Thordarson de poursuivre sa vie de criminel. Elle a en fait pris de l'ampleur et s'est étendue en 2019 lorsque le département de la Justice de l'ère Trump a décidé de le remettre sur le devant de la scène, en lui donnant un statut officiel de témoin dans le cadre des poursuites contre Julian Assange et en lui accordant en contrepartie l'immunité contre toute poursuite.

Le problème du New York Times

Dans le mois qui a suivi l'arrestation d'Assange à l'ambassade d'Équateur à Londres, le 11 avril 2019, une nouvelle commission rogatoire est arrivée au ministère de la Justice en Islande. Cette fois, la demande visait à prendre une déclaration officielle de Thordarson en Islande en présence de son avocat. Le ministère avait un nouveau responsable politique à l'époque, qui avait une connaissance limitée de l'histoire antérieure de l'affaire.

Bien que le ministère de la Justice ait dépensé des ressources extrêmes pour tenter de monter un dossier contre Julian Assange pendant la présidence Obama, il avait décidé de ne pas l'inculper. La principale préoccupation était ce que l'on appelait 'le problème du New York Times', à savoir qu'il était si difficile de faire la distinction entre les publications de WikiLeaks et les publications du NYT sur le même sujet que s'en prendre à l'une des parties poserait de graves problèmes liés au premier amendement.

Le procureur général nommé par le président Donald Trump, William Barr, ne partageait pas ces préoccupations, pas plus que son adjoint nommé par Trump, Kellen S. Dwyer. M. Barr, qui a été sévèrement critiqué pour avoir politisé le département de la Justice au nom du président, a une fois de plus ouvert le bal dans l'affaire Assange. Leur argument était que s'ils pouvaient prouver qu'il était un criminel plutôt qu'un journaliste, les charges seraient maintenues, et c'est là que le témoignage de Thordarson serait essentiel.

En mai 2019, Thordarson s'est vu proposer un accord d'immunité, signé par Dwyer, qui lui accordait l'immunité de poursuites sur la base de toute information sur des actes répréhensibles dont ils disposaient à son sujet. L'accord, vu par écrit par *Stundin*, garantit également que le DoJ ne partagerait aucune de ces informations avec d'autres organismes de justice ou de police. Cela inclut les agences islandaises, ce qui signifie que les Américains ne partageront pas les informations sur les crimes qu'il aurait pu commettre et qui menaceraient les intérêts de la sécurité islandaise - et les Américains en avaient apparemment beaucoup mais n'avaient pas réussi, au fil des ans, à les partager avec leurs homologues islandais.

Quoi qu'il en soit, Assange n'a jamais été soupçonné d'aucun acte répréhensible en Islande. *Stundin* en a eu confirmation par le procureur de district d'Islande, la police métropolitaine de Reykjavik. Assange n'a aucune entrée dans la base de données LÖKE concernant une quelconque activité policière liée à un individu recueillie par le commissaire de police de l'État islandais entre 2009 et 2021.

L'avocat d'Assange a également demandé au ministère islandais des affaires étrangères si les points de son acte d'accusation actualisé où l'Islande est désignée comme le pays 1 de l'OTAN signifiaient que son affaire avait un quelconque rapport avec l'adhésion de l'Islande à l'OTAN, l'accord de défense bilatéral entre les États-Unis et l'Islande ou tout autre intérêt de sécurité nationale. Tous ces liens ont été rejetés dans une réponse de l'attaché de défense du ministère.

L'immunité et un nouveau décret sur les crimes

Selon les informations obtenues par *Stundin*, l'accord d'immunité entre le département de la justice et Thordarson a été présenté au siège de la police de Reykjavik, où le seul rôle du policier islandais a été de confirmer l'identité de Thordarson avant de le laisser seul avec son avocat dans l'arrière-salle où il a rencontré la délégation américaine.

C'est comme si l'offre d'immunité, obtenue et scellée plus tard lors d'une réunion à Washington, avait encouragé Thordarson à prendre des mesures plus audacieuses en matière de criminalité. Il a commencé à escroquer des particuliers et des entreprises à une échelle plus grande que jamais ; généralement en acquérant ou en créant des entités juridiques qu'il utilisait ensuite pour emprunter des marchandises, louer des voitures de luxe, voire commander de grandes quantités de marchandises à des grossistes sans aucune intention de payer ces biens et services.

Thordarson a également falsifié le nom de son propre avocat sur des avis au registre de la *Company House*, prétendant faussement avoir augmenté les fonds propres de deux sociétés à plus de 800 000 dollars américains. L'objectif était d'utiliser ces entités, dont la situation financière était solide sur le papier, dans une opération immobilière.

L'avocat a signalé le faux à la police où d'autres cas similaires, ainsi que de multiples autres rapports de vol et de tromperie, s'accumulent maintenant.

Lorsqu'il a été confronté aux preuves de tous ces crimes par un journaliste de *Stundin*, il a tout simplement admis tout cela et l'a expliqué comme une pratique commerciale normale. Il n'a pas encore été inculpé et continue de pratiquer ce 'business'. Le journal local *DV* a rapporté la semaine dernière que Thordarson avait tenté de commander des marchandises à crédit en utilisant un nouveau nom de société, Icelandic Vermin Control. Malgré l'utilisation d'un faux nom et d'un masque facial COVID, il a été identifié et la transaction a été interrompue. Il a été vu pour la dernière fois roulant à toute vitesse dans une Tesla blanche, selon *DV*.

Bjartmar Oddur Þeyr Alexandersson, Gunnar Hrafn Jónsson

Article original en anglais :



[Key Witness in Assange Case Admits to Lies in Indictment](#)

Traduction « qui relaiera cette info dans les médias commerciaux ? » par Viktor Dedaj pour [Le Grand Soir](#)

La source originale de cet article est [Studio](#)

Copyright © [Bjartmar Oddur Peyr Alexandersson](#) et [Gunnar Hrafn Jónsson](#), [Studio](#), 2021

Articles Par : **[Bjartmar Oddur Peyr Alexandersson](#)** et
[Gunnar Hrafn Jónsson](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca